

 Précis Dalloz

# voies <sup>3</sup> d'exécution

et procédures de distribution

Jean Vincent

Douzième édition



DALLOZ

# petits codes dalloz

---

Volumes brochés, 10,5 x 15

**publiés annuellement :**

- Code civil
- Code de commerce
- Code pénal
- Code de procédure pénale  
et code de justice militaire (*un volume*)
- Nouveau code de procédure civile

**publiés périodiquement :**

- Code administratif
- Code des loyers et de la copropriété
- Code rural et code forestier (*un volume*)
  - Codes de la Sécurité Sociale  
et de la mutualité (*un volume*)
  - Code de la santé publique,  
de la famille et de l'aide sociale (*un volume*)
    - Code du travail
- Code général des impôts
- Code des sociétés



## AVERTISSEMENT

POUR LA NEUVIÈME ÉDITION

---

*Parvenu au terme d'une longue carrière universitaire, Doyen Paul CUCHE avait conservé toute son activité scientifique quelques mois encore avant la maladie qui devait l'enlever à ses collègues. Il donnait une cinquième édition du **Précis des voies d'exécution**. L'ouvrage auquel il avait apporté tous ses soins n'a pas un peu vieilli; aussi dans les rééditions successives, le plan a-t-il été respecté, l'ensemble des développements maintenu.*

*Seuls ont été complétés les chapitres relatifs aux saisies conservatoires et aux saisies mobilières spéciales.*

*Nous n'avons pas cru être infidèle au souvenir de l'auteur en préférant parfois à la sienne une autre opinion doctrinale; notre but ayant toujours été de maintenir vivant et actuel son enseignement.*

Jean VINCENT.

AVANT-PROPOS  
POUR LA ONZIÈME ÉDITION

*Le Précis des Voies d'Exécution a subi des transformations moins profondes que celui qui traite de la Procédure civile. Mais, il est intervenu des réformes si nombreuses et si importantes en procédure générale que nous ne pouvions différer davantage la présentation d'une nouvelle édition.*

*Celle-ci va s'éloigner, davantage encore que les précédentes, de la présentation initiale. C'est la raison pour laquelle, nous avons pensé qu'il convenait, comme nous l'avons fait pour la procédure civile, de ne plus maintenir le Précis sous le patronage de son premier auteur, le Doyen Paul CUCHE dont nous n'avons garde d'oublier ce que nous lui devons.*

*Lors de la publication de la dernière édition, nous espérions que la refonte du Code de Procédure civile interviendrait dans un délai relativement court. Cinq années se sont écoulées sans que les textes attendus sur la saisie-arrêt, la saisie immobilière et la procédure d'ordre soient sortis.*

*Il faut espérer que le rajeunissement des procédures d'exécution ne tardera pas trop, car le crédit dépend, dans une large mesure, de leur efficacité.*

Lyon, le 20 août 1974.

Jean VINCENT.

PRÉCIS  
D'ÉCARTILLES  
ET DES PROCÉDURES

**1. — Importance d'exécution et de**  
pose l'absence d'...  
pas dire qu'elle  
toujours au cré  
aussi complète

Dans ce qui v  
cution sur les bi  
supprimée par la  
et commerciale,  
procédure civile  
les législations a  
excellence, l'exé  
dans le droit mo  
interdire l'exécu  
its sont indispen

Il n'est pas  
d'exécution soit

<sup>1</sup> La contrainte par  
actuellement régleme  
Elle n'est possible qu'e  
autre paiement au pro  
sive, pour une infract  
pas peine perpétuelle.  
tions à des dommages  
civile.

<sup>2</sup> V. *infra*, n° 41.